

Qu'a-t-on le droit de faire sur le plan sexuel sans offenser Dieu ?



Chaque fois que nous faisons une conférence sur ce sujet, nous prévoyons un temps réservé aux questions de l'assistance. Nous n'avons jamais le temps de répondre à toutes les questions. En fait, l'ensemble de ces interrogations peut se résumer ainsi :

"Qu'a-t-on le droit de faire sur le plan sexuel sans offenser Dieu ? "

Le projet de Dieu concernant la sexualité est assez simple à comprendre.

Pour rappel, selon le plan divin, la sexualité est sécurisée, et réservée dans le cadre du mariage grâce à l'alliance.

Vous devez réaliser que Dieu ne quitte pas la pièce quand vous faites l'amour

Il ne s'écrie pas : "Eh, les amis, attendez, attendez ! Laissez-Moi sortir d'ici avant de commencer !" Bien-sûr que non !

Puisqu'Il vit dans votre coeur, il demeure en vous, y compris lorsque vous ne faites qu'un sexuellement parlant. N'est-ce pas merveilleux ? Et comme le Saint Esprit habite en vous, vous pouvez compter sur Lui pour vous guider et vous faire savoir ce qui fonctionne pour vous, en tant que couple.

Votre sexualité n'appartient qu'à vous 2 : un mari de sexe masculin et une femme de sexe féminin qui ont décidé de s'unir par les liens sacrés du mariage, devant Dieu et devant les hommes.

Pour vous aider, dessinez dans votre tête, l'image d'un triangle d'or :

1) La première règle est très simple et correspond au premier côté de ce triangle d'or : les seuls protagonistes dans la pièce, lorsque vous passez aux choses intimes, c'est vous deux, mari et femme, et Dieu.

Cela élimine toute possibilité de regarder un film pornographique, car cela reviendrait à inviter d'autres personnes dans votre chambre.

Vous ne pouvez pas non plus laisser votre imagination vagabonder et revenir sans cesse à des photos, des images, des films, voire à la pensée de quelqu'un d'autre.

Votre corps, votre âme (y compris vos pensées) sont connectés à votre conjoint. Ne laissez aucune autre personne s'immiscer dans votre intimité sexuelle.

Pourquoi ne pas agrémenter un peu les choses ? Excellente idée ! Parlez-en tous les 2. Priez pour cela et demandez à Dieu si c'est quelque chose qu'Il veut que vous exploriez ensemble. La Bible ne mentionne aucune pratique qui serait "prohibée" pour un couple. Aucune ! Il n'y a pas d'interdit, tant que cela reste dans la sécurité de l'alliance entre une épouse et son mari.

Quoi qu'il en soit, si quelque chose semble tentant pour l'un, mais que l'autre n'est pas enthousiaste, alors n'y allez pas. Il vous faut 2 feux vert !!!

Si pour l'un des 2, il y a comme un feu "orange", ou un feu "rouge", laissez tomber.

Faire l'amour n'est pas une "monnaie d'échange", pour obtenir des services ou autre. Notre corps appartient à notre conjoint, et vice-versa.

"En effet, le corps de la femme ne lui appartient plus : il est à son mari. De même, le corps du mari ne lui appartient plus : il est sa femme." 1 Corinthiens 7.4

2) La deuxième règle correspond au deuxième côté de ce triangle d'or : respectez votre conjoint et écoutez ses désirs.

Cela vous aidera à définir ce qui fonctionne pour vous, en tant que couple.

Attendez le feu vert de consentement des 2 côtés.

Rappelez-vous que votre relation sexuelle vous donne un aperçu de l'unité que vous vivrez au ciel avec Dieu.

3) la troisième règle correspond, au troisième côté de ce triangle : Vous ne pouvez pas blesser votre conjoint, ni physiquement, ni émotionnellement, et ni spirituellement !

En aucun cas, le fait de faire souffrir l'autre ou de forcer l'autre ne peut être envisagé.

Dieu veut que nous jouissions de notre intimité sexuelle jusqu'à la plénitude de ce qu'Il a prévu pour nous.

Adressez-vous à Dieu, si vous avez des questions ou doutes qui vous trottent dans la tête quant aux différents aspects de votre vie sexuelle.

L'amour conduit à se concentrer entièrement sur son conjoint ! Il s'agit de lui procurer plaisir, soulagement et réconfort. L'amour est un acte généreux, non une exigence. Il ne s'agit pas de prendre mais d'offrir.

Quelle différence ! Donner du plaisir et de l'amour à votre conjoint : c'est là le véritable amour.

Lorsque vous vous interrogez sur le oui et le non à propos d'une pratique sexuelle, posez-vous ces 3 questions :

1. Cela se passe-t-il entre mon mari et moi ?
2. Sommes-nous tous les deux d'accord pour essayer ?
3. S'agit-il de me faire plaisir sans infliger de douleur à mon conjoint ?

Rappelez-vous ces 3 règles d'or faciles, et profitez de votre sexualité.

Seul le ciel est votre limite !

[Livre de Rachel Dufour "Hourra pour le Va-Jay-Jay"](#)

[Rachel Dufour](#)
[Famille & co](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

1459 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com